



MODALITES ADHESION AU CLUB PLONGEE DE L'OZON

- cotisation membres actifs :

- adulte : 170 €
- enfant de 10 à 14 ans : 110 €

Cette cotisation comprend :

- l'entrée piscine,
- licence fédérale,
- prêt de matériel : bouteille, détendeur, stab (Chèque de caution pour les sorties club)
- 50 % de l'entrée à Chamagnieu
- 10 % sera accordé pour le deuxième membre de la famille

- cotisation membres bienfaiteurs :

- adulte : 60 €

- certificat médical de non contre indication à la plongée de moins de trois mois

- baptême : pas obligatoire
- médecin généraliste pour passage du niveau 1 et pour la plongée en autonomie
- médecin du sport ou fédéral pour le passage des autres niveaux

- licence fédérale :

- la licence fédérale vous couvre en responsabilité civile, possibilité de souscrire une assurance complémentaire (plusieurs catégories)
- pour les personnes mineures une autorisation parentale sera demandée pour la pratique de la plongée sous-marine

- coordonnées et contacts du club :

- ☞ Président : FÉLIX Christian
- 📄 **Club de Plongée de l'Ozon**
10 chemin de Villeneuve 69360 Communay
tél. : 06 71 52 46 95 / 04 72 49 70 64
email : bureau@clubplongeeozon.fr